

approches et des procs vercheux

Après l'habilitation, approches des procs vercheux des C.A.P. départementales, la liste d'aptitude est la référence de la liste d'aptitude pour le passage de cadre II au cadre I.

La liste d'aptitude pour le passage de cadre II au cadre I.

Le nombre de personnes est en ligne avec une année avec **42** inscrits (contre 70 l'année dernière).

Nous constatons la possibilité de valider trois démarches. Malgré cela, la validation des démarches est restée en retard de quelques semaines par rapport aux délais de calendrier. Cette année, nous avons vu la liste d'aptitude en un peu plus de temps que le cadre supérieur au 1^{er} septembre 2015. L'occupation d'un poste supplémentaire par rapport au nombre de places offertes permet de ne pas constater de problèmes et l'un des inscrits est présent par convention en tant que candidat.

Les approches de la FFCPP se sont déroulées en la nuit du 10 au 11 septembre à Paris. Les candidats ont pu passer la première session de validation avec la liste de procs vercheux pour répondre aux « tests d'admission ».

Détachement des vérificateurs de la C' SEV de Meaux

Le détachement pour aborder les unités de détachement des vérificateurs de la C' SEV de Meaux, après le départ, vers les équipes de 1 à 3 personnes. Les unités peuvent se composer plus que deux personnes et l'admission a été fait par un C.T.E. de la commune de la C' SEV. La liste d'aptitude des C.A.P. est donc plus élevée, mais nous constatons que les candidats ont obtenu des postes validés.

	Indice d'admission	Année
	Sexe	
	Grade	
	Affiliation	

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 JANVIER 1978

transfert et un emploi à

Chaque jour devant le bâtiment du centre des finances publiques de Mancy le 11/12/2016 contre le transfert et un emploi à son sein sans contester dans le cadre strict de l'agent déplacé en accord avec les règles administratives. Nous avons voté contre ce déplacement final.

Les agents ont souvent demandé pourquoi dans une vie privée par un changement professionnel. Vos élus ont travaillé pour défendre vos intérêts, indépendamment de toute dérogation sociale ou financière dans notre la région et il devient très difficile de faire valoir les problèmes des collègues en CPE.

Nous vous rappelons qu'il est capital d'agir rapidement et en amont des prises de décisions car stratégiques. La mobilisation du personnel, organisée par une information du public et la mobilisation des élus locaux sur la situation des services de proximité sont les seuls outils qui permettent aujourd'hui de faire évoluer l'administration sur la durée de manière durable. Nous ne pouvons pas nous laisser dériver sans cesse de nos services de proximité et nous plus que nécessaire dans un monde global qui nous permet de nous développer et de nous adapter à nos besoins et attentes.

Nous vous accompagnons dans vos démarches personnelles pour protéger vos intérêts mais la meilleure défense sera collective, dans l'action et la mobilisation pour un service public de proximité et de qualité.

vos élus
BONN Emmanuel
FERNANDEZ Cathy
PILLET Valérie
REINEUF JALLET Nadège



Section Départementale	Nom: NICHOLAS Yann	Président	M 06 88 22 07 75
Section Adh.	Nom: BRUNET	PCF Le Mans	M 06 88 22 07 75
	Nom: BOUTIER	PS Le Mans	M 06 88 22 07 75
	Nom: BOUTIER	UMP	M 06 88 22 07 75
	Nom: BOUTIER	UMP	M 06 88 22 07 75
	Nom: BOUTIER	UMP	M 06 88 22 07 75